

Gérard CAUDRON

Maire



Vice -Président de la Métropole Européenne de Lille

Nous, Maire de Villeneuve d'Ascq,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2212-1, L2212-2, L2213-1 et L2213-2,

Vu l'article L113-2 du Code de la Voirie routière,

Vu l'article L99/8 du Règlement Sanitaire Départemental Relatif aux abords des chantiers

Vu la Délibération n°VA_DEL_2016_175, relative aux droits d'occupation du domaine public pour emprise de travaux,

Considérant l'arrêté N° 2020-27815 en date du 27/10//2020, concernant les travaux de voirie VRD dans le cadre du projet Giratoire Saint Ghislain et rue Jean Jaurès du tronçon « giratoire Saint Ghislain à la rue Louis Constant », effectués par l'entreprise Eiffage Route – Nord Est, et ses sous-traitants pour le compte de la MEL, les travaux n'étant pas terminés il convient de prendre toutes dispositions pour en permettre leur réalisation et garantir la sécurité des usagers,

2020-28039.

ARRETONS

ARTICLE 1.

Notre arrêté N°2020-27815 en date du 27/10/2020 est prolongé dans les mêmes conditions jusqu'au 5 février 2021.

ARTICLE 2.

Les autres articles de notre arrêté N°2020-27815 restent inchangés.

Hôtel de Ville - BP 80089 - 59652 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tél. : 03 20 43 50 50
www.villeneuvedascq.fr

2020-28039.

Article 3.

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans le délai de deux mois suivant sa publication ou sa notification aux intéressés.

Article 4.

Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Lille et Monsieur le Commandant de Police de Villeneuve d'Ascq sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Président de la Métropole Européenne de Lille,
- Monsieur le Commandant du Centre de Secours de VILLENEUVE D'ASCQ,
- SDIS 59 Groupement Territorial 3 – Euro Parc Bat 4 – 1 rue de la Performance 59650 Villeneuve d'Ascq
- C.R.I.C.R. 61 rue du Lieutenant Colpin BP 92 59652 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex,
- D.R.E.A.L. 44 rue de Tournai 59019 LILLE Cedex,
- Monsieur le Directeur de TRANSPOLE à MARCQ-EN-BAROEUL,
- Monsieur le Directeur d'ESTERRA - Fort de Lezennes rue de Chanzy 59260 Lezennes
- Police municipale de VILLENEUVE D'ASCQ,
- Entreprise EIFFAGE Route – Nord Est – Rue Gabriel Péri – 59273 FRETIN



Fait à VILLENEUVE D'ASCQ,
Le 14 janvier 2021,
Le Maire,
Gérard CAUDRON.

Affiché le : **18 JAN. 2021**

Hôtel de Ville - BP 80089 - 59652 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tél. : 03 20 43 50 50
www.villeneuvedascq.fr